

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 17.07.90.

③0 Priorité : 05.10.89 DE 8911882.

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 12.04.91 Bulletin 91/15.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Le rapport de recherche n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : TRW UNITED-CARR GmbH & CO.
KG — DE.

⑦2 Inventeur(s) : Willibald Kraus.

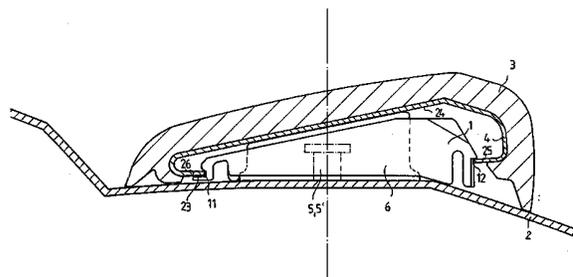
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire : Cabinet Plasseraud.

⑤4 Clip de retenue en matière plastique.

⑤7 Il s'agit d'un clip de retenue en matière plastique destiné à la fixation d'un objet, notamment d'une baguette ou moulure, sur un support muni d'au moins un élément de retenue.

Un corps élastique (6) faisant saillie au moins par rapport au support (2) et coopérant avec le côté interne (24) de l'objet (3, 4) est incorporé dans le clip de retenue (1).



- 1 -

L'invention concerne un clip de retenue en matière plastique
5 destiné à la fixation d'un objet, notamment d'une baguette ou moulure,
sur un support muni d'au moins un élément de retenue.

Il est connu dans l'état actuel de la technique de munir le clip
de retenue d'au moins deux languettes élastiques et de biseaux d'entrée
pour pouvoir l'enclipser sur une tige en T constituant un élément de
10 retenue (DE-A-27 39 889). Ce clip de retenue en matière plastique connu
comprend sur ses surfaces latérales des régions de retenue pour
maintenir une baguette, notamment un moulage d'enjolivage sur un
support, notamment sur la paroi externe d'une carrosserie d'un véhicule
automobile.

15 D'autres clips de retenue connus sont de constitution analogue, et
ils sont toujours munis d'une région de retenue pour un élément de
retenue ainsi que de régions d'engagement pour retenir des moulages
d'enjolivage (US-A-3 188 730, DE-GM 82 14 910, US-A 3 246 440,
FR-A-25 42 829). Il existe en outre la possibilité de fixer le clip de
20 retenue sur un support au moyen de colle et d'un élément intermédiaire
(DE-OS 35 44 72).

Ce qui est commun à tous ces modes de réalisation connus est qu'il
faut disposer dans une position au moins de chaque baguette un
dispositif de vissage additionnel pour fixer cette baguette. Ceci
25 entraîne des coûts de fabrication et de montage additionnels.

Par contre, le but de la présente invention consiste à fournir une
construction du type mentionné dans le préambule et concernant un clip
de retenue de manière que l'objet à fixer par lui, tel qu'un moulage
d'enjolivage, soit monté d'une façon simple sur lui et de façon à ne
30 pas pouvoir se déplacer.

Selon l'invention, ce but est atteint du fait qu'un corps
élastique faisant au moins saillie par rapport au support et coopérant
avec le côté interne de l'objet est incorporé dans le clip de retenue.
Lors du montage de l'objet, tel qu'un moulage d'enjolivage, le matériau
35 plus mou du corps élastique situé entre le moulage et le support est si

- 2 -

fortement pressé qu'un déplacement latéral du moulage d'enjolivage devient impossible, ceci constituant un avantage.

Selon un autre perfectionnement de l'invention, le corps élastique peut être adapté par sa section transversale à un profilé à maintenir.
5 Lorsqu'il s'agit d'un clip de retenue qui est fixé à un support par l'intermédiaire d'au moins une tige en T constituant un élément de retenue, qui comprend dans la région de la tige en T deux languettes élastiques face à face à une certaine distance l'une de l'autre et qui est muni sur ses côtés opposés de régions d'engagement d'un profilé
10 métallique relié à une baguette, le corps élastique peut être monté dans le clip de retenue dans la région d'un logement de la tige, par exemple entre les paires de languettes élastiques.

Il en résulte la possibilité, selon un autre mode de réalisation de l'invention, que le corps élastique présente en section transversale
15 sensiblement la forme d'un T et repose de façon élastique dans la région de la branche transversale et par ses surfaces latérales contre les parois d'un évidement du clip de retenue. Le corps élastique peut alors se présenter en vue en plan sous la forme d'un double T, ce qui assure un appui parfait sur les parois latérales de l'évidement du clip
20 de retenue.

Dans ce cas, la région inférieure du corps élastique peut être située à une certaine distance des surfaces latérales de l'évidement du clip de retenue, ce qui fait que lorsque le montage est terminé, on dispose d'une place suffisante pour des déformations élastiques du
25 corps élastique et on est ainsi assuré de l'effet de retenue sur la moulage d'enjolivage.

Le corps élastique peut être constitué sous forme d'un élément individuel et relié par collage au clip de retenue. En variante, il existe également, selon l'invention, la possibilité que le corps
30 élastique soit relié au clip de retenue par un procédé d'injection de deux composants.

L'invention va maintenant être décrite plus en détail dans ce qui suit en référence aux modes de réalisation représentés sur les dessins annexés dans lesquels:

35 la figure 1 est une vue en plan du clip de retenue selon

- 3 -

l'invention;

la figure 2 est une vue en coupe selon la ligne II-II de la figure 1;

la figure 3 est une vue en coupe selon la ligne III-III de la figure 1;

la figure 4 est une vue en coupe d'un clip de retenue monté sur un support et comprenant un moulage d'enjolivage fixé par lui.

Selon les figures 1 à 3, un clip de retenue 1 constitué en matière plastique comprend en tant qu'éléments de retenue deux paires de languettes élastiques 7, 8 ou 7' et 8', qui sont munies dans leur région centrale de pistes de guidage 22 ou 22'. Selon la figure 1, le clip de retenue comprend sur ses surfaces opposées des régions d'engagement 11 et 12 ainsi qu'une bride d'appui 23 pour protéger la peinture et éventuellement pour déterminer un appui et une limite pour une moulage d'enjolivage.

Ce clip de retenue 1 comprend dans sa région centrale un évidement 17 dans lequel est noyé un corps élastique 6. Ce corps élastique 6 est constitué en section transversale sensiblement sous la forme d'un T avec une branche transversale 13 et une branche longitudinale 14, et il repose élastiquement, dans la région de la branche transversale 13 et selon la figure 3, par ses surfaces latérales 15, 16 contre des parois de l'évidement 17 du clip de retenue 1. On peut voir à la figure 1 que ce corps élastique 6 est constitué en plan sous forme d'un double T, avec une branche centrale 18 et deux branches transversales 19 respectivement dans chaque région d'extrémité. Dans ces régions supérieures, le corps 6 s'appuie également contre des parois latérales correspondantes de l'évidement 17 du clip de retenue.

Selon la figure 3, les régions inférieures 20 du corps élastique 6 sont situées à une certaine distance des surfaces latérales 21 de l'évidement 17 du clip de retenue. On peut voir que ce corps élastique 6 s'appuie seulement dans sa région supérieure d'ensemble par les surfaces latérales correspondantes 15 et 16 de la forme en section en T ou en double T contre les parois correspondantes de l'évidement 17 du clip de retenue 1 et est fixé à ce clip de retenue 1 par collage.

Selon la figure 4, un clip de retenue 1 de ce type est fixé par

- 4 -

exemple sur des éléments de retenue 5, 5' d'un support 2. Dans ce cas, ces éléments de retenue 5 ou 5' sont constitués par exemples par des tiges en T. Ces tiges en T 5 ou 5' qui sont disposées à une certaine distance l'une de l'autre se disposent entre les languettes élastiques 7, 8 ou 7', 8', les biseaux d'entrée 9, 10 de la figure 3 ainsi que les pistes de guidage 22 servant à faciliter le montage.

Lorsque le clip de retenue 1 a été fixé sur les deux tiges en T 5 ou 5' qui se disposent après le montage dans l'espace intermédiaire situé entre les paires de languettes élastiques 7, 8 ou 7', 8', un objet tel qu'une moulage d'enjolivage peut alors être fixé sur ce clip de retenue. Cette moulage d'enjolivage est constitué par un profilé en caoutchouc 3 relié par vulcanisation à un profilé métallique 4.

Ce profilé métallique 4 pénètre par ses surfaces latérales 25' et 26 dans les régions d'engagement correspondantes 11, 12 du clip de retenue 1, la surface latérale 25 venant s'appliquer contre la bride d'appui 23 du clip de retenue. Le côté interne 24 du profilé métallique 4 vient coopérer avec le corps élastique qui fait saillie sur le côté supérieur du clip de retenue 1 et le presse vers le bas contre le support 2, ce qui fait que l'on obtient la forme du corps élastique 6 comprimé qui est représentée à la figure 4.

Lors du montage du moulage d'enjolivage sur le profilé métallique 4, le matériau plus mou du corps élastique 6 repose contre le support 2. Ce matériau est alors si fortement comprimé entre le profilé 4 et le support 2 qu'un déplacement de la moulure 3 sur le profilé métallique 4 n'est plus possible.

Cet effet de retenue du clip de retenue 1 sur le côté interne 24 du profilé métallique 4 vient du fait, selon la figure 2, que le corps élastique 6 dépasse dès le début par son profil la surface externe du clip de retenue 1, alors que les régions inférieures 20 du corps élastique 6 sont en outre à une certaine distance des surfaces latérales 21 de l'évidement 17 du clip de retenue 1, ce qui fait que l'expansion désirée du corps élastique est assurée quand le montage avec le moulage d'enjolivage est terminé.

Du fait de la conformation particulière du clip de retenue en coopération avec le corps élastique, on obtient ainsi d'une façon

- 5 -

simple l'assurance de l'impossibilité du déplacement d'un moulage d'enjolivage. Le corps élastique 6 peut être constitué par un élément individuel et relié par collage au clip de retenue 1. En variante, il existe également la possibilité de constituer le corps élastique 6 d'un
5 seul tenant avec le clip de retenue 1, cet ensemble étant obtenu par le procédé de pulvérisation de deux composants.

REVENDEICATIONS

1. Clip de retenue en matière plastique destiné à la fixation d'un objet, notamment d'une baguette ou moulure, sur un support muni d'au moins un élément de retenue, caractérisé en ce qu'un corps élastique
5 (6) faisant saillie au moins par rapport au support (2) et coopérant avec le côté interne (24) de l'objet (3, 4) est incorporé dans le clip de retenue (1).
2. Clip de retenue selon la revendication 1, caractérisé en ce que le corps élastique (6) est adapté par sa section transversale à un
10 profilé à maintenir (3, 4).
3. Clip de retenue selon les revendications 1 et 2, qui est fixé à un support (2) par au moins une tige en T (5, 5') en tant qu'élément de retenue, comprenant dans la région de la tige en T deux languettes élastiques (7, 8; 7', 8') situées face à face à une certaine distance
15 l'une de l'autre et muni sur ses côtés opposés de régions d'engagement (11, 12) pour un profilé métallique (4) relié à une baguette ou moulure (3), caractérisé en ce que le corps élastique (6) est disposé dans la région d'un logement (7, 8; 7', 8') de la tige dans le clip de retenue (1).
- 20 4. Clip de retenue selon la revendication 3, caractérisé en ce que le corps élastique (6) a une section transversale sensiblement en forme de T et s'applique élastiquement dans la région de la branche transversale (13) et par ses surfaces latérales (15, 16) contre les parois d'un évidement (17) du clip de retenue (1).
- 25 5. Clip de retenue selon la revendication 4, caractérisé en ce que le corps élastique (6) a en plan la forme d'un double T.
6. Clip de retenue selon les revendications 4 et 5, caractérisé en ce que les régions inférieures (20) du corps élastique (6) sont situées à une certaine distance des surfaces latérales (21) de l'évidement (17)
30 du clip de retenue (1).
7. Clip de retenue selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le corps élastique (6) est constitué par un élément individuel et est relié par collage au clip de retenue (1).
- 35 8. Clip de retenue selon l'une quelconque des revendications 1 à

- 7 -

6, caractérisé en ce que le corps élastique (6) et le clip de retenue (1) sont constitués d'un seul tenant et réalisés par le procédé de pulvérisation de deux composants.

Fig.1

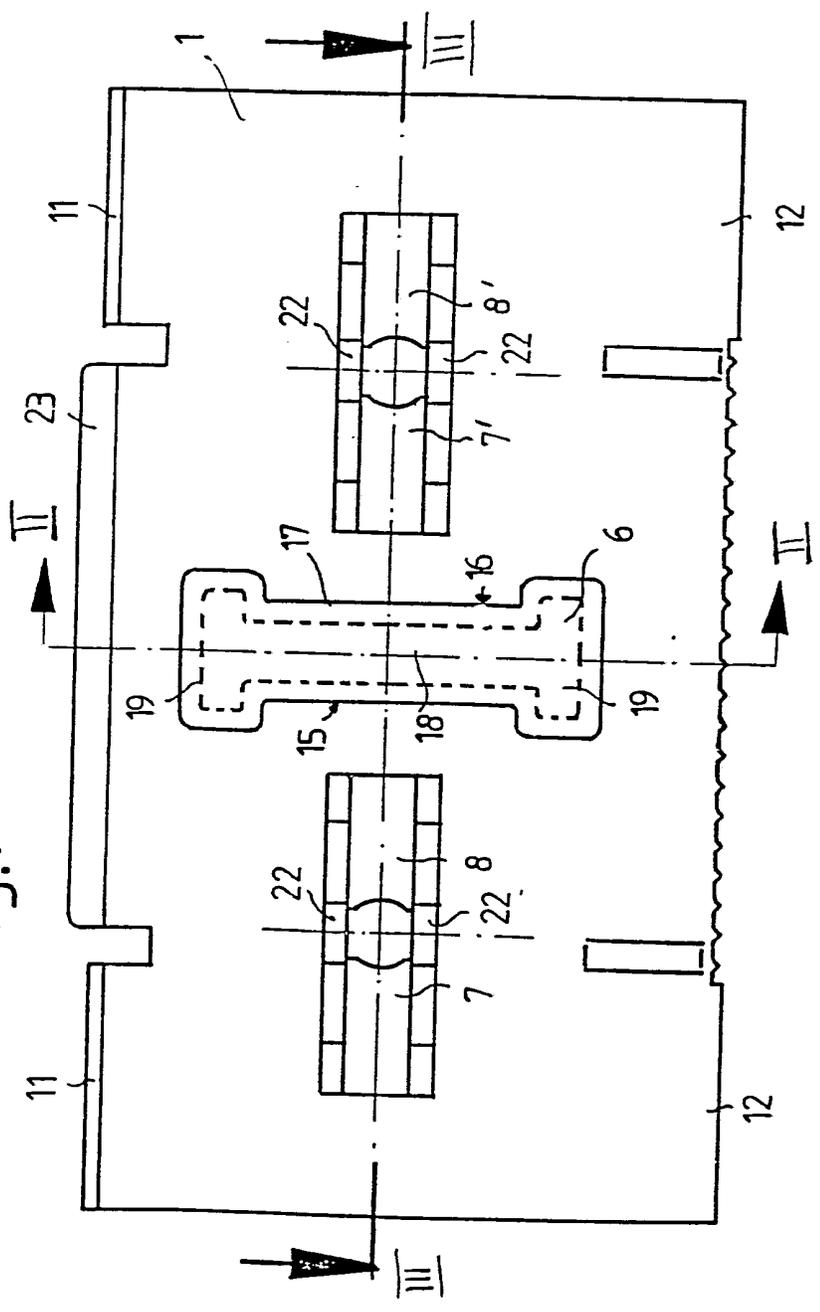


Fig.2

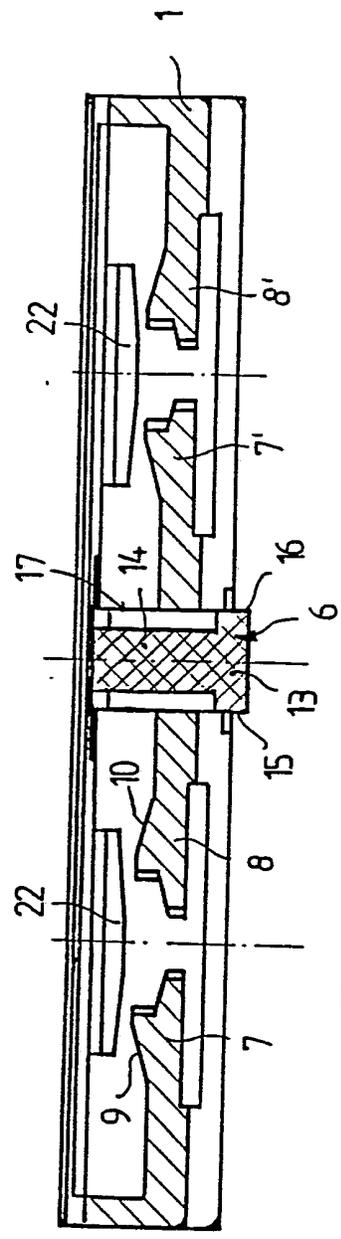
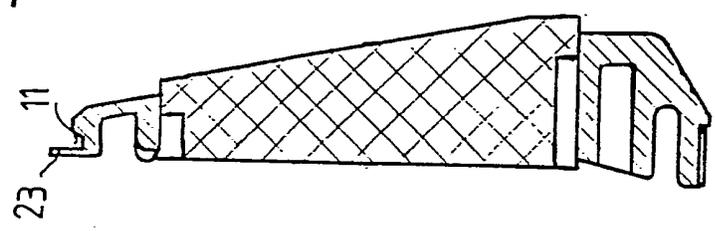


Fig.3

Fig.4

